ROUDANEZ—Décédé vendredi, à 4 heures et demie, à l'âge de 80 ans et cinq mois, J. B ROUDANEZ. Ses amis et connaissances et ceux de ses neveux, les Drs. Charles et George Roudanez, sont priés d'assister à ses Funérailles qui auront lieu dimanche, 1er Décembre, à midi et demi, de sa dernière résidence, rue Villeré, entre Ursulines et Bayou.

De la part de sa famille. Clergé église St-Augustin. Les journaux de Paris, France, et de New York sont priés de reproduire.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans—Décédé, le 30 novembre 1895, à 2 heures P. M., à l'âge de 78 ans, le sociétaire LUCIEN ABADIE, natif de Maserolles, Hautes-Pyrénées, France. Messieurs les membres de la Société, et particulièrement ceux de la catégorie du mois de décembre, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, dimanche, le 1er décembre à 11 heures A. M. Le convoi partira de l'Asile, rue Ste-Anne, entre Roman et Derbigny.

Par ordre du président.

J. M. VERGNOLE.

A. LE FRANÇOIS, Secrétaire.

1er déc—1f

SANCHEZ. Décédé hier matin, samedi 30 Novembre 1895, à 5 heures, à l'âge de 44 ans, GEORGE J. SANCHEZ. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux des familles Sanchez, Lafitte, Bouny et Marero, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, Dimanche, à midi précis. Le convoi partira de sa dernière demeure, No. 722, rue du Quartier, entre Royale et Bourbon.

MESSE FUNEBRE.

Une messe funèbre sera dite jeudi, 5 décembre 1895, à 7 heures A. M., à la Cathédrale St-Louis pour le repos de l'âme de feu JEAN MARIE TUJAGUE. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

De la part de la famille. 1 déc—1f

SERVICE FUNEBRE.

Un service, bout de l'an, sera célébré lundi prochain, 2 décembre, à 8 heures du matin, à l'Eglise St-Maurice, pour le repos de l'âme de LUCIE PÉRÈS, épouse de Joseph Andap Soubie. Les parents, amis et connaissances sont priés d'y assister.

De la part de son mari et de ses enfants.

1er déc—1 f

Téléphone No 405.

F. LAUDUMIEY & Co., Limité.

F. LAUDUMIEY, Directeur.

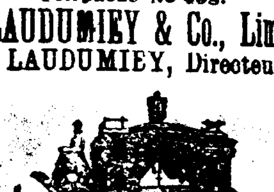

Entrepreneur de Pompes Funèbres

Bureau: 1128 et 1130, Avenue Nord Remparts.

20 fév—1 an

AVIS.

LE SOUSSIGNÉ A TRANSFÉRÉ SON ÉTUDE AU (NOUVEAU) NUMÉRO 323 RUE BARONNE, PRÈS DE L'ENCOIGNURE UNION. $30,000 A PRÊTER SUR HYPOTHÈQUE SUR PROPRIÉTÉS FONCIÈRES.

EMILE J. BARNETT,
NOTAIRE PUBLIC.

1er déc—1m dim mar vend

Bureau de la New Orleans Brewing Association—Nouvelle-Orléans, 29 novembre 1895.—Les porteurs de bons sont priés de prendre notice que les coupons d'intérêt sur les bons hypothécaires de la New Orleans Brewing Association, échéant le 1er décembre 1895, et tous les coupons dûs et non payés seront payés sur présentation à partir de lundi, 1er décembre 1895 à la Banque Métropolitaine, 410 rue du Camp.

Les personnes présentant les coupons pour paiement, voudront bien les présenter accompagnés d'une liste des numéros de leurs bons et le montant des coupons et dire leurs noms.

A. G. RICKS, Receveur.

30nov—3t

Salle de la Société Union Espanola de S. M., coin Dumaine et St-Claude—Nouvelle-Orléans, 25 novembre 1895.—Des soumissions cachetées seront reçues, pour docteurs et entrepreneurs de pompes funèbres qui veulent courir comme tels pour le terme 1896-97, jusqu'au 2 décembre, à 6 heures P. M., à la salle citée ci-dessus, en se soumettant au contrat qui peut être vu chez le secrétaire, 1922 rue Bourbon, ou chez le président, 1725 rue Bourbon.

P. O. de J. VENTA, Président. J. C. FERNANDEZ, Secrétaire.

1er déc—1f

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. S. Calhoun vs O'Malley & Claire.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. No 22,458—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Moré, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de mon Bureau, (vieux No 90) nouveau No 322, Passage de la Bourse, entre Bienville et Conti, dans le Deuxième District de cette ville—le VENDREDI, 6me jour de décembre 1895, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un National Cash Register No 73,935. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après inventaire déposé en mon bureau. Conditions: Comptant sur les lieux. P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

23nov—23 30—déc 6

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 47,763—Ordre de Cour—Félix P. Sevin vs ses créanciers—Que la cession des biens du pétitionnaire soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Antoine Doriocourt, Esq., notaire, en son bureau, Nouveau No 710 rue Orléans, en cette ville, commençant le LUNDI, 23ème jour de décembre 1895, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises

Nouvelle-Orléans, 20 novembre 1895.

Signé: F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN,

22 nov—22—déc 7 22 Député-Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 47,532. Division A—Jules Sarrazin vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Jules Sarrazin soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Théodule Buisson, Esq., notaire, à son bureau, No 614 rue Gravier, en cette ville, commençant lundi le 9me jour de décembre 1895, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que C. L. Walker, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 4 novembre 1895.

(signé) N. H. RIGHTOR, Juge de la Division D, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, absent de cette paroisse pour cause de maladie.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

5 nov—5 18—9 déc

Dans l'affaire de la Louisiana Furniture Manufacturing Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 46,523—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Edmund J. Hart, Joseph H. DeGrange et Raymond B. Sandder, commissaires liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

28 nov—28 déc 2 6

PLUS de cheveux gris.—En se servant du régénérateur instantané des cheveux, de Chas. Muller; il changera instantanément les cheveux gris en leur couleur naturelle; il n'est pas nuisible; d'un usage facile, pas de graisse, prix, $1, préparé seulement par Chas. Muller, [illegible] Coiffeur pour dames. [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés sur le bord du Lac, faisant face au Back Bay, Biloxi, Miss.

Dans l'affaire de Edward Bell vs ses créanciers.

No 46,708—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau No 123 rue Carondelet—Le JEUDI, 2 janvier 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et daté le 27 novembre 1895, il sera vendu à l'enchère publique—

Le tout et en partie le certain morceau de terre ensemble avec les biens, bâtisses, et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé et étant dans le village ou la ville de Biloxi, comté de Harrison et Etat de Mississippi avant une face sur le Back Bay de Biloxi de quatre cent pieds (400) plus ou moins étant borné sur le côté est par les terres des héritiers de Pedro Perez suivant la ligne de la dite terre et se dirigeant vers le sud, une distance de cinq cents pieds (500), ensuite suivant la borne sud de la dite propriété et se dirigeant vers l'est soixante pieds (60) ensuite longeant la ligne des terres de Mme Florestine Howard et se dirigeant vers le Sud jusqu'au Bayou Auguste, sept cents (700 pieds plus ou moins, ensuite à l'ouest longeant le Bayou Auguste, quatre cents et soixante (460) pieds jusqu'à la terre appartenant anciennement aux héritiers de John Mixon, ensuite au Nord douze cents pieds (1,200) plus ou moins jusqu'au Back Bay de Biloxi, à la susdite propriété des héritiers de Pedro Perez, et contenant quatorze et un septième (14 1/7) arpents plus ou moins.

Conditions—Comptant.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Jeff. C. Wenck, notaire public, 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

1er déc—1 5 12 19 26—janv 2.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement désirable, Second District Résidence Cottage, 225, 227 rue Bassin, entre les rues Bienville et Douane.

Avec une devanture sur la rue Franklin.

Succession de Mme Wilhelmina Ziegler.

No 45,845—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

JEUDI, 12 DÉCEMBRE.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau nouveau numéro 123 rue Carondelet—JEUDI 12 décembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, agissant pour l'Hon. F. A. Monroe, maintenant absent en congé, en date du 24 octobre 1895, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Franklin, Douane et Bienville et mesurant 37 pieds 3 pouces 4 lignes de face sur chacune des rues Bassin et Franklin par 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur d'une rue à l'autre, le tout plus ou moins; les améliorations consistent en un cottage en bois désigné par les Nos 225 et 227 rue Bassin et contenant 6 chambres avec des dépendances doubles à deux étages, 4 chambres et bâtisse en bois sur la rue Franklin, désignés par les Nos 224 et 226 et contenant à peu près 4 chambres.

Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance à un an de crédit avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement final, assurance, honoraires d'avocat et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; 10 pour cent exigés au moment de l'adjudication. Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Jeff. C. Wenck, notaire.

7nov—7 14 21 28 déc5 12

PAR JAS. A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Joli Cottage-Résidence

—ET—

Quatre Terrains bien Remblayés

—AVEC—

Echoppe de Boucher de Première Classe,

Coin des rues Laurel et Octavie.

Succession de Thomas J. Hannon.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.—No 47,253.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau No 610 rue Gravier—Il sera vendu à l'encan, MARDI, 10 décembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Géo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 29 octobre 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Peters, les rues Octavie, Live Oak ou Constance et Laurel désignés par les Nos un à quatre inclusivement, sur un croquis fait par W. I. Hodgson, encanteur, d'après un plan de John F. Braun, voyer, daté le 20 février 1880, annexé à un acte passé pardevant John Bendernagel, ancien notaire, le 18 juin 1881, lesquels dits lots mesurent chacun trente pieds dix pouces de face à la rue Laurel sur les profondeurs suivantes: Lot No deux a une profondeur de cent seize pieds quatre pouces et quatre lignes sur la ligne du lot No un, et cent dix pieds quatre pouces et dix lignes sur la ligne du lot No trois; le lot No 3 a cette dernière profondeur sur la ligne du lot No deux et cent quatre pieds une ligne de profondeur sur la ligne du lot No quatre; le lot No quatre a cette dernière profondeur sur la ligne du lot No trois et quatre-vingt dix-sept pieds sept pouces et six lignes sur la ligne du lot No cinq. Le lot No un forme l'encoignure des rues Laurel et Octavia et a une façade et une profondeur sur la rue Octavia de cent-vingt pieds et un pouce, et une profondeur sur la ligne du lot No deux, de cent-seize pieds quatre pouces et quatre lignes, et a une largeur de trente pieds dans le fond de chacun des dits lots.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple, contenant 5 chambres et pièces, et sur le terrain de l'encoignure une bonne bâtisse en bois occupée anciennement comme un marché à viande.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; la balance, s'il en reste, à un et deux ans, avec des billets portant 8 0/0 par an d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final; l'assurance, les honoraires d'avocat et toutes les autres clauses de sécurité; un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de la vente; les taxes de 1895 devront être payées par les acquéreurs.

Acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais des acquéreurs.

6 nov—6 10 17 24—8 déc à date

Le Plaisir est Fini,

Maintenant Occupons-Nous des Affaires.

Faites-le prendre immédiatement, autrement vous arriverez trop tard.

Le Directory de la Ville

De la Nouvelle-Orléans pour 1895, de

SOARDS

Donne les nouveaux numéros des maisons et ignore les anciens, entre l'avenue de l'Esplanade, 3me Dist., et la rue Upperline, 6me Dist., de Remparts au fleuve.

Renferme plus de changements qu'il y en a eu depuis vingt ans, ce qui fait que les anciens directories deviennent inutiles et que le nouveau devient indispensable.

Vu des décès survenus et des délinquants parmi nos souscripteurs, ce directory étant une publication de souscriptions exclusivement, il n'y a qu'un nombre limité en vente.

C'est une aide de valeur et sauve avec le temps de l'argent, etc.

L. SOARDS, Editeur,

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE ATTRACTIVE

—DE—

Propriété Vacante dans le Deuxième District.

UN TERRAIN

DE TOUT UN ILET CARRE,

Borné par les rues Broadway, Pine, Second et Burthe, à deux ilets de l'Avenue St. Charles, juste au-dessus du Parc Audubon, avec ligne double de chars en face, vendu, subdivisé en 20 lots, à l'encan.

T. L. Blood et als. vs. Abraham Jacob et als.

No47,067—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

VENTE EN PARTAGE.

PAR J. H. O'CONNOR & CIE., Alfred C. Green, encanteur—Bureau, No 824 rue Commune—JEUDI, 2 janvier 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée le 21 novembre 1895 et signé le 29 novembre 1895, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un certain ilet de terre situé dans le Sixième District de cette ville, borné par les rues Broadway, Pine, Deuxième et Burthe, subdivisé en 20 lots, numérotés de 1 à 20 inclusivement et mesurant comme suit: Lots Nos 1 à 10 inclusivement mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Broadway et Deuxième, et le lot No 10 formant l'encoignure des rues Broadway et Burthe.

Lots Nos. 11 à 20 inclusivement mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Pine par 120 pieds de profondeur, le lot No 11 formant l'encoignure des rues Pine et Burthe et le Lot No. 20 formant l'encoignure des rues Pine et Second.

Condition de la vente—Comptant—Toutes les taxes de l'année 1895 sont payées par les vendeurs.

Les acquéreurs devront déposer 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Fergus Kernan, Esq., Notaire public.

Déc 1 8 15 22 29—Jan 2.

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement de Choix.

Propriétés de Choix dans les Troisième et Quatrième Districts.

A L'ENCAN,

Jeudi, 9 Janvier 1896.

Dans l'affaire de la succession d'Andrew Weber.

No 47,023.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division "A".

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau No 512 rue Carondelet.—JEUDI, 9 janvier 1896, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières et des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu et signé le 14 novembre 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, seront vendues à l'enchère publique—

1° Le cottage double Nos 4012 et 4014 rue Dauphine, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre F, dans l'ilet No 180, et borné par les rues Dauphine, Mazant, Barthélemy et Royale, d'après un croquis et certificat de voyer par A. de Armas, député-voyer de cette ville, daté le 1er août 1884, et annexé à l'inventaire de la succession de M. C. Hoilman, pris par Chas Rolle, ancien notaire en cette ville, le 31 juillet et les 1er et 2 août 1884; le dit lot d'après le dit croquis mesurant, mesure américaine, 34 pieds 3 pouces de face à la rue Dauphine sur 153 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Le cottage simple touchant le No 4016 rue Dauphine, désigné par la lettre G, ilet No 180, borné par les rues Dauphine, Mazant, Barthélemy et Royale, sur le croquis mentionné ci-dessus, d'après lequel dit croquis le dit lot mesure (mesure américaine) 22 pieds 9 pouces de face à la rue Dauphine, 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot F, 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur du côté des lots H, J et K, ensuite se rétrécissant à angles droits 7 pieds et ayant une autre profondeur de 31 pieds 11 pouces et 5 lignes sur une largeur dans le fond de 15 pieds et 9 pouces.

3° Un certain lot de terre, connu par les Nos municipaux 726 et 728 rue Mazant, désigné par la lettre K dans l'ilet No 180, borné par les rues Mazant, Dauphine, Royale et Barthélemy d'après le croquis mentionné ci-dessus, lequel dit lot mesure, au pied américain, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Mazant sur 103 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

4° Trois certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connus comme les Nos municipaux 2929 et 2931, dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Willow, Claiborne et Première, désignés par les Nos 20, 21 et 22 dans l'ilet No 401 sur un plan déposé au bureau de Wm Delacy, anciennement encanteur. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 29 pieds 4 pouces de face à la rue Deuxième sur une profondeur, chacun, de 96 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles, le lot No 22 formant l'encoignure des rues Deuxième et Claiborne.

5° Le cottage double connu par les numéros municipaux 2405 et 2407, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Freret, Locust et St André, désigné par la lettre Q, d'après un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 19 mars 1879, de l'ilet No 351, lequel dit morceau ou portion de terre mesure 30 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Joséphine, sur 70 pieds et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, laquelle portion de terre est formée de la portion de façade sur la rue Joséphine du lot No 24 de l'ilet No 295, lequel lot No 24, ensemble avec le lot y touchant, No 25, a été acquis par Henry Haag par achat de H. Weltman, par acte de vente passé pardevant A. Hero, Jr., notaire, en cette ville, daté le 10 juin 1878.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et le reste en un et deux ans, garanti par hypothèque et lien de vendeur et billets portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, l'acquéreur devra faire assurer la bâtisse et transférer les polices au teneur ou teneurs des billets; 5 pour cent honoraires d'avocat saisie dans le procès pour recouvrer le montant des dits billets, ou n'importe quelle partie y compris. Les taxes de ville et d'Etat de l'année 1895 sont payées et un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication. Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant J. D. Taylor, Esq., notaire.

19 nov—19 24—déc 1 8 15 22 29—jan 2 à date

PAR JAS. A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

M. L. Loomis, Jr., vs John Graykoff, Interdit.

No 47,313 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JAS. A. BRENNAN, encanteur—Bureau No 610 rue Gravier—Sera vendu à l'enchère publique—MARDI, 31 décembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu le 19 novembre 1895, et signé le 26 novembre 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Enghien et Port, désigné comme lot No 17 dans l'ilet No 8, d'après un plan de J. Pilié, voyer, daté le 9 février 1835, mesurant, en mesure anglaise, vingt-neuf pieds de face à la rue Bourgogne sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS.

Attention! Laitiers, Jardiniers, Charretiers, Cochers, Fleuristes et autres, vendredi, 6 décembre, à 10 heures A. M., chevaux, mulets, chars de ville, etc., et à peu près 250 cordes de bois à brûler.

Pour le compte de la Orleans R. R. Co.

PAR LOUIS A. RICHARDS, encanteur, bureau, No 629 rue Commune—Le MARDI, 6 décembre 1895, à 10 heures A. M., à la station des chars du Chemin de Fer Orléans, encoignure Laharpe et White, il sera vendu aux enchères publiques—

A peu près 150 Chevaux et Mulets chars de ville et 250 cordes de bois à brûler (plus ou moins).

Conditions—Comptant. 1er déc—6f

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Jean Marie Salles.

No 46,958.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Mardi, 3 Décembre 1895.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, No 629 rue Commune.—MARDI, 3 décembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre à moi adressé, portant la date du 31 octobre 1895, et émis par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire de la succession de Jean Marie Salles, No 46,958, du dossier de la susdite cour, le dit ordre homologuant et approuvant les délibérations de l'assemblée de famille tenue le 29me jour d'octobre 1895, pardevant Marcel T. Ducros, notaire, et pour le compte de la dite succession, et les parties intéressées dans la dite succession, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poland, Bourgogne, Lesseps et Dauphine et désignés par les lettres D, E, F et G, sur un plan dressé par Edgar Pilié, voyer, et annexé à un inventaire pris par Marcel T. Ducros, notaire, publié le 6me jour de septembre 1895, ledit lot D mesure trente pieds de face à la rue Poland sur une profondeur de cent un pieds huit pouces, entre lignes parallèles. Le lot E mesure trente pieds de face à ladite rue Poland sur une profondeur de cent un pieds huit pouces, entre lignes parallèles. Le lot F mesure vingt-neuf pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds neuf pouces, entre lignes parallèles.

Le lot G mesure trente-deux pieds de face à la dite rue Bourgogne sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds neuf pouces, entre lignes parallèles, au pied américain

Les améliorations sur le lot E consistent en un joli cottage simple, ayant en tout cinq chambres, hall, cuve, hangar, etc.

Les améliorations sur le lot G consistent en une jolie maison en bois à deux corps de logis ayant six chambres en tout, cuve, hangar, etc.

Pour plus amples informations voir les plans à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, le reste en billets des dits acquéreurs, datés du jour de la vente, payables un et deux ans après la date respectivement, portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement final. Les dits billets doivent être garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'acte de vente doit contenir les clauses de 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des dits billets et toutes les autres clauses de garantie. L'acquéreur assumera en sus du prix de son adjudication toutes les taxes de l'année 1895, et de faire avec l'encanteur au moment de la vente, un dépôt de 10 pour cent sur le montant de son enchère.

Actes de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.

2 nov—2 3 10 17 24—1 2 3 déc

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un placement de Choix.

DOUBLE COTTAGE NEUF

Encoignure des rues Lapeyrouse et Miro.

TROISIEME DISTRICT.

A L'ENCAN.

JEUDI, 26 DECEMBRE 1895.

Dans l'affaire de la Succession de Mlle Elizabeth Crone.

No 45,127—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR HECKER & SMITH.—J. Paul Hecker, encanteur.—Bureau No 334 rue Carondelet—JEUDI, 26 décembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de deux ordres séparés, un rendu et signé le 10 octobre 1895, par l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en vacance, et un autre rendu et signé le 22 novembre 1895, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, dans l'ilet borné par les rues Miro, Galvez, Lapeyrouse et Laharpe, étant le lot No 16 du dit ilet, et mesure 31 pieds 7 pouces et 1 ligne de face à la rue Miro sur 98 pieds 1 pouce et 2 lignes de profondeur et de face à la rue Lapeyrouse. Lequel dit lot forme l'encoignure des rues Miro et Lapeyrouse.

Les améliorations consistent d'un cottage double, comparativement neuf, avec 4 chambres de chaque côté, rapportant un revenu de $240 par an.

Conditions —Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il en reste, à un et deux ans de crédit en billets spécialement garantis par liens du vendeur et portant 8 0/0 d'intérêt à partir de la date, jusqu'au paiement final. Toutes les taxes sont payées. Dix pour cent comptant du prix d'achat seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fergus Kernan, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

24 nov—24—déc 1 8 15 22 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

CONFORMEMENT à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Division E., de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, rendu dans la succession de Isaac A. Reed, No 47,462 du dossier de la dite Cour, daté le 11 novembre 1895, à J. P. Hecker, Encanteur, nous vendrons aux enchères publiques VENDREDI, 20 décembre 1895, en face de la Cour Civile de District, allée St-Antoine, à midi, tous droits, titres et intérêts du dit défunt, Isaac A. Reed, dans et à,

Une portion de terre, dans le 6me District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esther, Pin, Wall et Lowerline, mesurant cent vingt (120) pieds de face à la rue Pin par cent vingt (120) pieds de profondeur.

Lesquels dits droits, s'il en reste, sont les intérêts déchargés en plein, du dit défunt dans et à la dite propriété, les mêmes ayant été à plusieurs reprises vendus pour taxes dues; un seul titre déchargé en plein de la dite propriété est en vente, sans garantie aucune, seulement en ce qui concerne le rembours du prix d'achat.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire. Dépôt de vingt-cinq dollars ($25) requis au moment de l'adjudication.

HECKER & SMITH, Encanteurs.

18 nov—18 25—déc 2 9 16 20

PAR BAUMGARDEN & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de James Brandin vs The Bank of North America.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 47,5?4.—Divison B.

Pupitres droits, pupitres tournants, coffre-fort.

Typewriter Smith Premier, éventails électriques, chaises en cuir et en rotin, pendule, table de Directeurs, grillage de bureau et plateforme, trois revolvers de Colt et autres articles.

PAR BAUMGARDEN & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—Bureau No 826 rue Commune—VENDREDI, 6 décembre 1895, à 11 heures A. M., au local, No 400 rue du Camp, coin Natchez Alley, et SAMEDI, 7 décembre 1895, à 10 heures A. M., sur les lieux, No 509 rue Ursulines, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, et daté et signé le 22 novembre 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique—

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles, Orgue, Divers.

Succession de Richard et Anna Stokes, son épouse.

No 47,169—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—JEUDI, 12 décembre 1895, à 11 heures A. M., sur les lieux, No — rue Valence, entre les rues Chestnut et Camp, en vertu d'un ordre de l'honorable F. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 29 novembre 1895, in re succession de Richard & Anna Stokes, son épouse, il sera vendu à l'encan:

Un lot de meubles de maison et divers.

Conditions. Comptant.

1 déc—1 4 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison seule en bois avec deux grands lots No 1762 rue Roman près Annette, 3e district.

Succession de Valentine Schaff.

No 46,921 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul encanteur—Bureau No 727 rue Commune, le MARDI, 24 décembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 17 octobre 1895 et d'un autre ordre daté le 20 novembre 1895 dans la succession de Valentine Schaff, il sera vendu à l'enchère publique—

Deux certains lots de terre contigus ensemble avec toutes les bâtisses améliorations, etc., qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Solidelle, maintenant Roman, Prosper, maintenant Derbigny, St-Bernard, maintenant Allen, et Annette, désignés comme lots 13 et 14, d'après un croquis par F. De Armas, et mesurant chacun 21 pieds 11 pouces de face à la rue Solidelle, maintenant Roman, sur une profondeur entre lignes parallèles de 160 pieds.

Les améliorations consistent d'un cottage simple en bois à un étage, contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc. Localité s'améliorant et près du marché St-Bernard, des églises et des écoles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance en billets garantis par hypothèques et liens du vendeur sur la propriété, payables à un et deux ans, avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final, ensemble avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité et les assurances. L'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1895. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Théodule Buisson, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera demandé au moment de l'adjudication.

24 nov—24—déc 1 8 15 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Sixième District.

Joli Cottage Simple, rue Valence entre les rues Chestnut et Camp.

SUCCESSION DE RICHARD STOKES ET ANNA STOKES SON EPOUSE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 47,169—Division A.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune. Le MERCREDI, 11 décembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, entre les rues St Charles et Camp, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division "A", maintenant absent de cette paroisse à cause de maladie, daté 6 novembre 1895 in re et pour le compte de la succession de Richard Stokes et Anna Stokes son épouse, No du Dossier 47,169 de la dite Cour, il sera vendu aux enchères publiques, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 33, Faubourg W. Bouligny, maintenant ilet No 259, d'après le nouveau plan, borné par les rues Chestnut, Bordeaux, Camp et Valence, lequel dit lot désigné par la lettre B sur un plan par Wm H. Williams, arpenteur, daté le 19 septembre 1864, déposé dans le bureau du Conseil de Ville de la ville de Jefferson, maintenant transféré à la ville de la Nouvelle-Orléans.

Le dit lot B mesure 25 pieds de face à la rue Valence sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un joli et confortable cottage simple en bois connu comme No —, rue Valence, bien subdivisé, bâti retiré de la rue, grande cour sur le côté et situé dans un voisinage s'améliorant rapidement et une section désirable de la ville.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque, etc., sur la propriété, portant 7 pour cent d'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; assurance, honoraires d'avocat et toutes autres clauses de sécurité; 10 pour cent seront déposés au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Théo Buisson, notaire, aux frais de l'acquéreur.

10 nov—10 17 24—déc 1 8 11

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 47,593—Division D—Adolph Bory vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, Esq., notaire, en son bureau, No 134 rue Carondelet, en cette ville, commençant le VENDREDI, 13me jour de décembre 1895, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Ivy Kittredge, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents. Nouvelle-Orléans, 8 novembre 1895. Signé: N. H. RIGHTOR, Juge. Pour copie conforme, JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

10nov—10 22—déc 13

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 47,690, Division D—George Jacobs vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire, George Jacobs, soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Emile J. Barnett, notaire pour cette paroisse, le 17me jour de décembre 1895, pour accepter la propriété rendue, pour élire un syndic et voter sur la décharge ou le refus et pour toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises. Que les avis requis par la loi soient émis et que tous les créanciers soient notifiés d'être présents et que Thomas M. Gill, Jr., Esq., soit appointé pour représenter les créanciers absents

Nouvelle-Orléans, 15 novembre 1895.

Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:

JAMES D. RANKIN, Député Greffier.

16 nov—16—déc 2 19

James J. Frigerio vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 46,896—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par James J. Frigerio, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

28 nov—28—déc 2 6

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans Division B, No 47,591—Auguste Bowman vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Auguste Bowman, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John G. Eustis, notaire, en son bureau, No 914 Bâtisse Hennen, en cette ville, commençant le MERCREDI, 11me jour de décembre 1895, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que A. B. Philips, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence désirable en briques à deux étages, couvertes en ardoises, No 818 rue des Remparts, entre les rues Ste-Anne et Dumaine, ilet Bourgogne.

Succession de Rosemond Champagne.

No 46,563—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR BAUMGARDEN, DANZIGER & STERN, Encanteurs—Bureau No 314 Hennen Building, le MARDI, 17 décembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, siégeant pour l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 23 octobre 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Ste Anne et Dumaine, et mesurant 30 pieds de face à la rue des Remparts sur 125 pieds de profondeur, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en une désirable résidence en briques à deux étages, ardoisée et contenant salons doubles, vestibule, salle à manger, cuisine, chambre à laver, et 5 chambres à coucher en haut. Toutes les chambres principales sont tapissées, gaz, citerne, hydrant, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance à un crédit de un et deux ans, avec les billets de l'acquéreur portant sept pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement, garantie par des hypothèques et privilèges du vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir les clauses usuelles de sécurité de 5 pour cent d'honoraires d'avocat, transfert d'assurances; l'acquéreur devra assumer les taxes de 1895 et fera un dépôt de 10 0/0 comptant.

Acte de vente, pardevant Félix J. Dreyfous, N. P., aux frais de l'acquéreur.

14 nov—14 17 24—déc 8 15 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Cottage double et un Cottage simple dans le Troisième District, au coin des rues Laharpe et Galvez, ilet borné par les rues Miro et Lapeyrouse.

Succession de Chas. Ebert.

No 14,632 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN, DANZIGER & STERN encanteurs. — Bureau No 314 Bâtisse Hennen—MARDI, 17 décembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu et signé le 9 novembre 1895 dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'encan:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville, étant le No 1 dans l'ilet borné par les rues Laharpe, Galvez, Miro et Lapeyrouse, d'après une esquisse dressée par J. A. D'Hémécourt, annexée à un acte passé pardevant Abel Dreyfous, anciennement notaire en cette ville, en juin 1891, lequel lot forme l'encoignure des rues Galvez et Laharpe et mesure 30 pieds 4 lignes de face à la rue Galvez sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles et face à la rue Laharpe.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises, faisant face à la rue Galvez, loué à de bons locataires à $13 par mois, et un cottage simple en bois et couvert en ardoises, faisant face à la rue Laharpe, loué à de bons locataires à $6 par mois.

Conditions— Un tiers ou plus comptant; la balance à un et deux ans; les paiements différés à être représentés par des billets garantis par liens du vendeur et portant 7 pour cent d'intérêt par an; le vendeur retiendra les polices d'assurance; toutes les clauses usuelles de garantie; un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Bernard Titche, notaire, aux frais des acquéreurs.

12nov—12 17 24—déc 1 8 17

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Belle Plantation

Sur la Rive Gauche du Fleuve Mississipi,

PAROISSE PLAQUEMINE.

A Proximité du Chemin de Fer.

Mme Laura Courcelle et als

vs

Mme Cora Courcelle, épouse de Charles Lasserre et als.

Vingt-deuxième Cour Judiciaire.—Paroisse de Plaquemine.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, 12 décembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon A. E. Livaudais, juge de la susdite Cour, rendu le 15 octobre 1895, et signé le 23 octobre 1895, dans l'affaire dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous à savoir:

Un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans la paroisse Plaquemine de cet Etat, sur la rive gauche du fleuve Mississippi, ayant et mesurant trois arpents et demi [3 1/2] de face sur ledit fleuve sur quarante [40] arpents de profondeur et étant borné au-dessus par des terres de leur vendeur Rufin et en bas par des terres maintenant ou anciennement appartenant à la succession de Hypolite Maurand, décédé.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèques et liens de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de maturité jusqu'au paiement final. 10 pour cent du prix d'achat est requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

10 nov—10 17 24—déc 1 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété-Cottage dans le Troisième District.

Succession de Gustave A. Seibert et femme.

No 40,019—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau, No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 5 décembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 25 octobre 1895, par l'Hon. F. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, siégeant en place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, maintenant absent en congé, rendu dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un cottage en bois à un étage ayant 4 chambres, écuries et dépendances, etc., dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Villeré, Félicianna et Clouet.

Le terrain comprend trois lots désignés par les Nos 12, 13 et 14, sur un plan de J. A. De Pouilly, le 30 octobre 1866; les dits lots se touchent et mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Félicianna sur une profondeur de 117 pieds 10 pouces 6 lignes. Le lot 12 forme l'encoignure des rues Félicinia et Robertson. La propriété se trouve près du chemin coquillé de la rue Louisa et de la ligne du chemin de fer de la rue des Remparts.

Conditions—Comptant; 20 pour cent comptant du prix de son enchère seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

3nov—3 10 17 24—déc 1 5

PATENTS

CAVEATS, TRADE MARKS COPYRIGHTS.

CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN J. CASTELL & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin et résidence de valeur à trois étages.

Ancien No 107 rue Royale, entre les rues St-Louis et Toulouse, Mercredi, 11 décembre 1895.

No 28,270.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR JOHN J. CASTELL & CO., Thos. J. Wilts, encanteur—Bureau. No 144, rue Carondelet, près Commune—Il sera vendu à l'enchère publique, le 11 décembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle Orléans, Nos 54 et 56 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 5 novembre 1895, pour le compte des enfants mineurs de F. E. Ducongé, la propriété ci-dessous décrite, à savoir: La résidence et un magasin en briques à trois étages, No 107 rue Royale, contenant environ 12 chambres, vestibules, latrines, etc. Le lot mesure 30 pieds sur la rue Royale sur 78 pieds de profondeur, plus ou moins, et portant le No municipal 107 rue Royale.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit sur des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt, de la date de la vente jusqu'au paiement, garantis par hypothèques et privilège de vendeur. 5 0/0 d'honoraires d'avocats en cas de procès pour le recouvrement des dits billets ou quelques parties de ceux-ci. L'acquéreur devra conserver la propriété assurée et en transférer la police d'assurance s'élevant au montant des dits billets au porteur ou porteurs de ceux-ci, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1895.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Théo. Buisson, Esq.

10 nov—10 17 24—déc 1 8 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison pour affaires et résidence de choix, coin des rues Baronne et Erato. Un des meilleurs emplacements de cette ville. A long crédit. Conditions faciles.

Succession de Mme James Alexander.

No 46,998.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR JOHN J. CASTELL & CO.—Thos. J. Wilts, Encanteur—Bureau No 144 rue Carondelet, il sera vendu à l'encan, MERCREDI 18 décembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 54 et 56 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A daté et signé le 14 novembre 1895, dans l'affaire ci dessus de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Erato, Dryades et Clio, désigné comme lot No 12, sur un plan déposé comme plan 172, en l'étude de T. O. Stark, notaire, et mesurant vingt-six (26) pieds sept (7) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue Baronne, sur une profondeur entre lignes parallèles et cent-dix (110) pieds sept (7) pouces et (5) lignes de face à la rue Erato; le dit lot formant l'encoignure des rues Erato et Baronne.

Les améliorations consistent en une élégante résidence et magasin en bois à deux étages en très bonne condition, est maintenant et a toujours été occupé comme une grocerie et c'est un des emplacements les mieux choisis en cette ville pour ce genre d'affaire.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste en un et deux ans garanti par billets hypothécaires portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de l'adjudication jusqu'au paiement final; assurances, honoraires d'avocat et toutes les autres clauses usuelles de garanti; 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant James J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 nov—16 24—1 8 15 18 déc

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande résidence de valeur dans le Troisième District.

Portant le vieux numéro municipal 123 rue des Français.

Leon Levy vs Jules Sarrasin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47,660—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 janvier 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 374, borné par les rues Français, St-Claude, Champs-Elysées et Remparts; le dit morceau ou portion de terre commence à une distance de cent douze pieds de l'encoignure des rues Français et Remparts, et mesure cinquante quatre pieds de face à la rue des Français, par une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles; le dit morceau ou portion de terre étant composé de tout le lot 25 et d'une partie du lot 24, touchant le dit lot 25; lesquels lots 24 et 25 figurent tous les deux sur un plan certifié dressé par L. H. Pilié, assistant député arpenteur et daté le 2 juin 1891 et annexé à un acte pardevant James Fahey, défunt notaire en cette ville, le 6 juin 1881.

Etant une partie de la propriété qui fut acquise par Jules Sarrazin, par achat d'Albert Thaisen, d'après un acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 9ème jour de mai 1891.

Enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 139, folio 1.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

30 nov—30—déc 6 13 20 27—jan 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le Troisième District, portant le No (vieux) Municipl 265 rue Nord Broad.

Italo American Homestead Association vs John Saviel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 46,837. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 décembre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Broad, Columbus, Laharpe et Dorgenois, désigné comme lot No Deux sur un plan fait par Geo. H. Grandjean, voyer en date du 17 mai 1892, une copie duquel est annexée pour référence à un acte de vente par Dominique Dantagnan, à l'Italo American Homestead Association, passé pardevant Théodore Cotonio, notaire, en date du 1er juin 1893; le dit lot mesure conformément au dit plan trente-cinq pieds de face à la rue Broad, sur une profondeur de cent dix-huit pieds et six pouces entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

15 nov—15 22 29—6 13 19 dec

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif d'un grand assortiment de meubles nouveaux.

Fredk. Staehle vs George Jacobs.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 47,693—En vertu d'un ordre de vente daté le 22 novembre 1895, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 4 décembre 1895, à 10.30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

[illegible]

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Auguste Brown, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47,868—Division D. Attendu que Mme Joséphine Hahn, veuve de Auguste Brown, Jr., a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Auguste Brown, Jr., décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

1 déc—1 5 10 A. V. FLOTTE, Greffier.

Succession de Mary Hennessey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 47,322—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

22nov—22 26—déc 1 A. V. FLOTTE, Greffier.

Succession de Louis Dutrey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 47,647—Division E—Attendu que Cécile Journé veuve de Louis Dutry, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Louis Dutrey, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

22 nov—22 26—déc 1er A. V. FLOTTE, Greffier.

Smith Bros & Co Limited and Gentry Bros vs Athens Lumber Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 40,887—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par George W. Nott, liquidateur de la W. J. Athens Lumber Company, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

22 nov—22 26—1 déc A. V. FLOTTE, Greffier.

Succession de Conrad Davis.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 44,872—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par C. A. Davis, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

27 nov—27—déc 1 6 A. V. FLOTTE, Greffier.

Succession de William Sheridan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 47,754 — Division E.—Attendu que Mary Jane Sheridan, femme de Patrick Heavey, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Sheridan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

27nov—27 —déc 1 6 A. V. FLOTTE, Greffier.

Succession de M. Hymann et femme, Consolidée.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 46,344—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Abraham Hymann, tuteur légal administrant cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

27 nov—27—1 6 déc A. V. FLOTTE, Greffier.

Succession de John Calder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 13,479—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Alice W. Calder, Peter Berger et David R. Calder, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

23 nov—23 27—déc 2 A. V. FLOTTE, Greffier.

Succession de Manuel M. Borges.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 47,823—Division E—Attendu que Mme Dora Clew, veuve de Manuel M. Borges, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Manuel M. Borges, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

28 nov—28—déc 2 6 A. V. FLOTTE, Greffier.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété dans le premier district, formant l'encoignure des rues Canal et Olympia (Ilet borné par les rues Gasquet et Murat.)

Wood & Company vs. Jean Carrère.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 46,334—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 décembre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion triangulaire de terre dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 818, borné par les rues Canal, Gasquet, Olympia et Murat, laquelle portion de terre forme l'encoignure des rues Canal et Olympia, et mesure deux cent et deux pieds six pouces de face à la rue du Canal et cent dix-sept pieds de face à la rue Olympia, par deux cent trente-trois pieds, sur la ligne du fond courant diagonalement de la rue du Canal à la rue Olympia.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

8 nov—8 15 22 29—déc 6 12

JOURNAUX FRANCAIS

Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, [illegible], France Mode, Mode Nationale, P. Echo d Mode, Bon Journal, Caricature, Eclipse, Jnal. Amusant, Jnal. des Voyages, [illegible]

Dépositaires Généraux.

L. DERMIGNY & Cie.

126 W. 25th Street.